

CUFFY



BULLETIN MUNICIPAL n° 2

- Avril 2022 -

LES SERVICES

HORAIRES DE LA MAIRIE

lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00
mercredi - samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Tél : 02.48.80.40.54 / Fax : 02.48.80.43.31

e-mail : mairiedecuffy@wanadoo.fr
 site internet : www.mairie-cuffy.fr

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

LUNDI	de 09 H 00 à 10 H 00	JEUDI	de 11 H 00 à 12 H 00
MERCREDI	de 11 H 00 à 12 H 00	VENDREDI	de 15 H 00 à 16 H 00

AUTRES SERVICES

ORANGE	service client	3900	
SAMU	15	
POMPIERS	18 ou 112	
GENDARMERIE	LA GUERCHE	02.48.77.55.10	(permanences du lundi au jeudi de 14h à 18h)
DDT (EQUIPEMENT)	SAINT-AMAND	02.48.61.53.83	
VEOLIA (GENERALE DES EAUX)		02.48.96.99.11	(St AMAND) / 09.69.32.35.29
EDF renseignements		09.69.32.15.15	
dépannage		09.72.67.50.18	
COMMUNAUTE DE COMMUNES	JOUET / L'AUBOIS	02.48.77.55.50	
MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	LA GUERCHE	02.48.74.74.74	
ASSISTANTE SOCIALE	LA GUERCHE	02.48.25.26.60	(sur rendez-vous)
POSTE	CUFFY	02.48.77.53.71	
ECOLE maternelle / cantine / garderie	CUFFY	02.48.80.41.93	
primaire		02.48.80.45.03	
CENTRE SOCIOCULTUREL	CUFFY	02.48.80.40.73	
SALLE DES FETES	CUFFY	02.48.80.43.56	
STADE DE FOOTBALL	CUFFY	02.48.80.40.25	
INFIRMIERE	CUFFY	02.48.76.42.21 / 06.38.73.44.10	

PERMANENCES ORGANISMES A LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

➤ **MAISON FRANCE SERVICES** (remplace la MSAP – Maison de Services au Public) est installée à l'entrée du parc Maurice Fuselier. Deux hôtesse se relaient afin d'accompagner les administrés dans leurs démarches auprès des organismes suivants : CPAM, CAF, CARSAT, MSA, RSI, Pôle Emploi et le Conseil Général du Cher.

HORAIRES : lundi, mardi mercredi et jeudi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h – vendredi de 08h30 à 12h (☎ : 02.48.80.46.06 ou 09.64.44.45.89)

En outre, certains organismes y assurent des permanences :

PROMETHEE – CAP EMPLOI - ☎ : 02.48.67.51.51	3 ^{ème} mardi du mois de 9h à 12h sur RDV
CDAD – PERMANENCE JURIDIQUE - ☎ : 02.48.68.33.83 / 06.85.42.95.14	1 ^{er} lundi du mois de 13h30 à 15h30
A.S.E.R.	chaque jeudi de 9h00 à 12h00 sur RDV
CODHAJ (Comité Départemental Habitat Jeunes)	2 ^{ème} mardi du mois de 14h00 à 16h30 sur RDV
CAF	borne de consultation en permanence visioconférence le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h
CARSAT CRAM - ☎ : 39 60	1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi du mois uniquement sur RDV
CICAS - ☎ : 0820 200 189	 permanence supprimée depuis le 1 ^{er} octobre 2017 – s'adresser à BOURGES ou NEVERS
MISSION LOCALE CHER SUD	lundi de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 - ☎ : 02.48.82.10.35

➤ Permanences salles municipales de la Mairie :

- **FACILAVIE** : 4^{ème} lundi du mois de 9h30 à 12h00 - 02.48.23.06.70 / 02.48.23.90.61
- **Défenseur des Droits** : 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9 h à 12 h - 06.40.51.27.76

PERSONNEL COMMUNAL

- Secrétariat : Mme RAIMOND - Mme LANGLOIS - Mme HEURLEY
- Cantine scolaire : Mme BLAHYJ - Mme ALVES
- Ecole maternelle : Mme CLEMENT - Mme CHAUMARD
- Agents d'entretien : Mme ALVES - Mme SENICA ROCHEL
M. MULLER – M. CASSIOT

HORAIRES BUS DIRECTION NEVERS

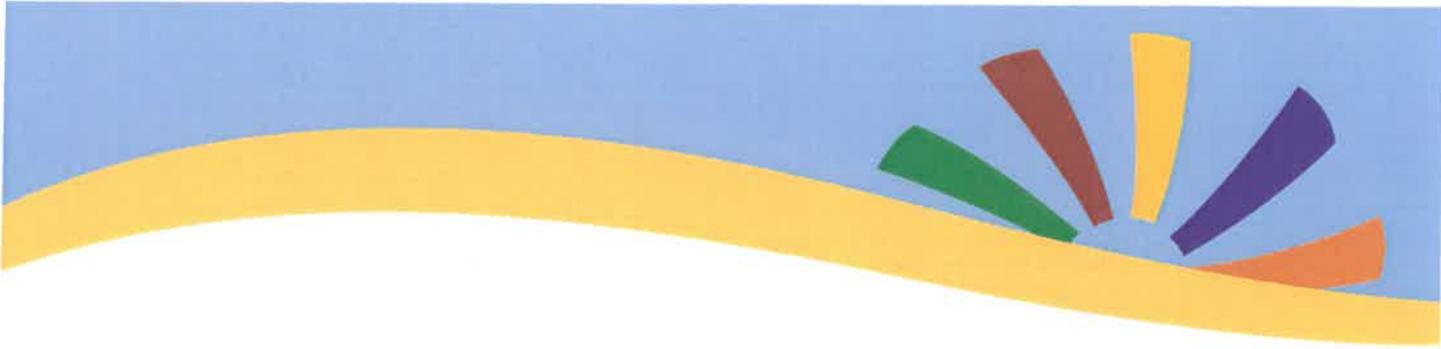


Nouveau service
 mis en place par le Conseil Départemental du Cher.
 Pour tout renseignement et réservation obligatoire,
 téléphonez au **0 800 10 18 18**

La BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE de CUFFY vous accueille le mercredi

de 10 h 00 à 12 h 00





LE MOT du MAIRE ...

L'année 2022 sera marquée par deux élections majeures pour notre pays.

Définir les orientations de notre futur, effectuer un choix pour les cinq ans à venir, étudier les propositions des douze candidats validés par le Conseil Constitutionnel, accomplir son devoir de citoyen, respecter ceux qui se sont battus pour le droit de vote et tout simplement s'exprimer pour ne pas avoir de regrets, tels sont les enjeux de ces deux élections majeures de notre démocratie.

Tous les citoyens sont appelés à choisir parmi différents candidats tant pour l'élection du Président de la République que pour le Député de la troisième circonscription du Cher.

Votre voix compte, nous avons tous le droit et j'ajouterais le devoir de s'exprimer !

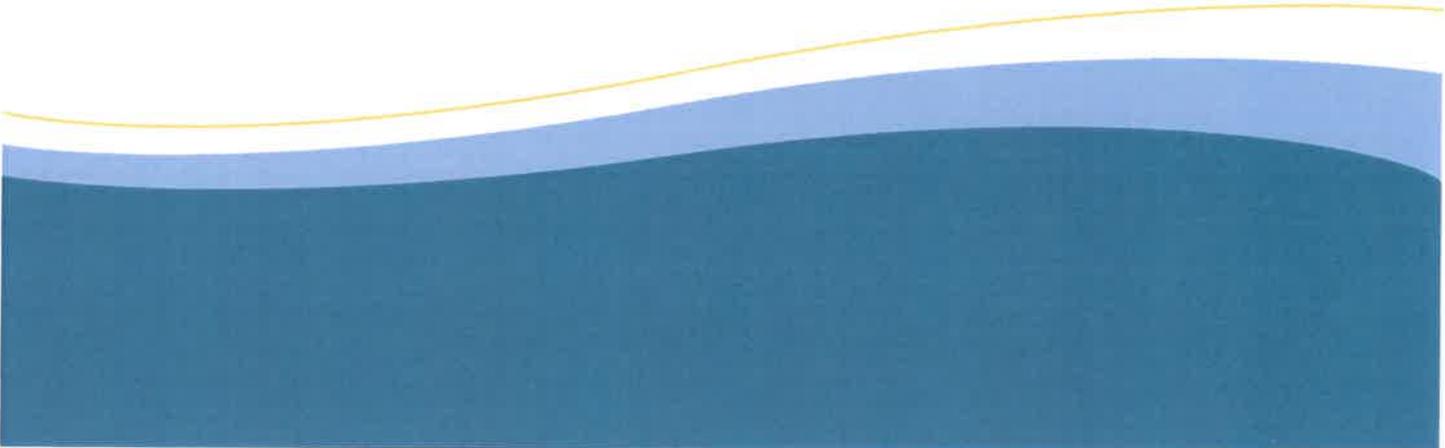
- | | | |
|-------------------------------|---------------------------|---------------|
| - Elections Présidentielles : | . 1 ^{er} tour : | 10 avril 2022 |
| | . 2 ^{ème} tour : | 24 avril 2022 |
| - Elections Législatives : | . 1 ^{er} tour : | 12 juin 2022 |
| | . 2 ^{ème} tour : | 19 juin 2022 |

Ces quatre dates sont importantes pour notre démocratie. Participer, s'exprimer est une liberté que beaucoup nous envie et qui n'a pas toujours existé. Faisons reculer l'abstention !

Le bureau de vote se trouve au centre socioculturel Roland Tiroille à Cuffy.

Attention : une pièce d'identité avec photo est obligatoire pour voter.

Le Maire, Olivier HURABIELLE



CONSEIL MUNICIPAL – COMPTE RENDU SEANCE DU 24/11/2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 à 18 H 30 sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et Mmes HURABIELLE LYON LORRE LESUEUR KALUZNY BAUJARD PENARD LEJEUNE PILLIER BARON (arrivé à 18 H 35) PIPERAUD

Absents : M. DUCROT procuration à Mme LORRE
Mme DUPOUY, excusée
M. PASTOUT procuration à M. HURABIELLE
Mme ROCHE, excusée

Secrétaire de séance : Mme LORRE

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le compte-rendu de la dernière réunion est adopté.

1) SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS

Suite aux rencontres de la commission « Associations » avec les associations communales qui ont eu lieu du 2 au 4 novembre et à l'issue de la réunion de la commission « Finances » du 9 novembre, le CM décide à l'unanimité :

- de fixer le montant des subventions qui seront allouées aux associations pour 2021 (annexe 1) après avoir rappelé que certaines aides ont déjà été attribuées lors des conseils des 23 février (Amicale des Sapeurs-Pompiers de La Guerche) et 13 avril (CCAS et Coopérative Scolaire).

2) TARIFS 2022 / OPERATIONS BUDGETAIRES

Après la réunion de la commission « Finances » du 9 novembre, le CM décide à l'unanimité :

- de fixer les tarifs qui seront appliqués en 2022 sur la base d'une augmentation de 1% (annexe 2) avec déclassement de la salle des fêtes des Fourmis en local associatif privé et suppression des taxes sur les opérations funéraires
- de procéder à la révision du loyer de l'étang communal à compter du 01/11/2021 (859 €/an)
- de renouveler le bail du salon de coiffure du Guétin à compter du 01/01/2022 moyennant un loyer mensuel de 105 €
- de maintenir le montant du loyer de l'atelier de peinture du Guétin à 142 €/mois à compter du 01/10/2021 (indexation non appliquée) et d'émettre un avis défavorable sur l'exonération sollicitée pour ce même local en 2021 (demande de justificatifs complémentaires)
- de réaliser les opérations liées à l'enregistrement du départ de locataires à La Cure
- de renouveler auprès du Crédit Agricole une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 €
- d'autoriser les virements de crédit qui s'avèreraient nécessaires au budget d'ici le 31 décembre
- d'amortir sur une période de 5 ans les travaux d'éclairage public du SDE 18 réglés en 2021 (7 669,41 €)
- d'engager avant le vote du budget 2022 les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits en 2021
- de programmer en 2022 la création d'un nouveau site internet suite à l'octroi d'une subvention de l'Etat de 3 307 € au titre de France Relance (100 % de la dépense HT) et de réaliser les opérations comptables relatives à ce dossier.

3) COMPTE-RENDU D'ACTIVITES / POINT SUR LES TRAVAUX

Voirie – Espaces verts

L'assemblée :

- note que suite aux travaux de réfection de la RD 178 – rue des Fourmis effectués par le Conseil Départemental, une opération de relèvement de tampons a été entreprise par le Syndicat d'eau et d'assainissement avec les services de VEOLIA
- est informée que le remplacement d'un tampon de pluvial à La Grenouille devrait avoir lieu le 7 décembre
- fait le point sur les travaux d'entretien (espaces verts/trottoirs/cimetière) réalisés actuellement par 2 agents communaux.

Affaires économiques

Dans le cadre de la halle nautique, le CM :

- est informé que suite à la réunion organisée le 3 novembre, différentes autorisations ont été accordées par VNF (stationnement bus, location bateaux électriques)
- confirme sa décision d'en confier l'exploitation à la SARL Bateau Promenade Latéral à compter du 01/01/2022 pour une durée de 3 ans (autorisation d'occupation temporaire)
- maintient le montant du loyer à 3 000 € (1^{ère} année), 4 000 € (2^{ème} année) et 5 000 € (3^{ème} année)
- accepte le devis relatif à la rénovation de la cuisine du bâtiment d'un montant de 2 739,92 € (pose de faïence).

Suite à l'adhésion de la CDC à l'EPFLI Foncier Cœur de France et après avoir abordé différents aspects relatifs au projet de réhabilitation de bâtiments communaux situés au Guétin, le CM :

- accepte à l'unanimité d'émettre un accord de principe sur cette opération
- note que ce dossier devra être soumis à l'avis de la CDC.

Affaires scolaires

L'assemblée prend connaissance :

- du bilan cantine / garderie dressé pour l'année 2020/2021 (8 763 repas et 1 443 garderies)
- du résultat des élections des représentants des parents d'élèves qui se sont déroulées le 8 octobre
- du compte-rendu du dernier conseil d'école du 9 novembre.

M. le Maire :

- rappelle qu'il n'est pas envisagé de maintenir un 2^{ème} service de garderie qui a été instauré uniquement par mesure sanitaire Covid-19
- aborde les sujets relatifs aux futurs effectifs et à une probable réorganisation des services à l'issue du départ en retraite d'un agent.

M. BARON rapporte le projet visant à modifier le déroulement des exercices de sécurité incendie réalisés à l'école.

Personnel communal

L'assemblée note :

- qu'un agent technique est toujours en arrêt de travail (prolongation actuelle jusqu'au 26/11/2021)
- rappelle que le contrat PEC d'un agent a été conclu jusqu'au 31/12/2021
- décide de recruter 2 agents en contrat PEC avec la Mission Locale à partir de février 2022 sur la base de 30 H/semaine (rémunération prise en charge à hauteur de 80 % par l'Etat).

4) COMMUNAUTE DE COMMUNES

Après avoir rappelé que les comptes-rendus des différentes réunions de la CDC sont diffusés à chaque conseiller, M. le Maire fait le point sur :

- le déploiement de la fibre optique (organisation de réunions publiques d'information sur sa commercialisation à Jouet, Cours-les-Barres et La Guerche)
- l'installation de la vidéoprotection sur le territoire de la CDC (8 communes sur 12 actuellement équipées / programmation de formations pour les personnes habilitées dans chaque collectivité)
- le dossier concernant le service public d'assainissement non collectif (SPANC) dont le CM prend acte du rapport 2020.

5) QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée :

- enregistre la reprise de la location du centre socioculturel pour 2022 sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire
- prend note de l'annulation de la cérémonie des vœux à la population et des modifications apportées au niveau de l'organisation des activités maintenues pour la fin de l'année 2021 (fête de Noël de l'école, remise des prix du concours des maisons fleuries)

- est informée que la prochaine réunion du comité de pilotage du Bec d'Allier aura lieu le 14 décembre à 9 H 30

- est avisée de la fermeture définitive de la Trésorerie de Sancoins

- émet un avis favorable sur le stationnement d'un véhicule foodtruck sur le parking du centre socioculturel

- accepte (11 voix pour / 2 voix contre) la convention présentée par GRDF relative au renforcement du réseau de gaz dans le secteur de la commune de La Guerche (unité de méthanisation).

M. BAUJARD signale qu'en cas de fortes pluies, un problème d'écoulement se produit au niveau de la rue du Passeur et de l'impasse des Mariniers et constate une nouvelle dégradation de la chaussée dans le secteur du Bec d'Allier.

Mme KALUZNY :

- aborde à nouveau le sujet de la vitesse excessive dans la traversée de La Grenouille et souhaite qu'une demande officielle soit adressée à la Préfecture afin qu'une étude sur l'implantation d'un radar dans ce quartier puisse être réalisée

- note que le marché de Noël du 10 décembre est organisé à la halle nautique par l'Association des Producteurs et Artisans du Bec d'Allier (vente produits locaux)

- regrette que le piégeage de certains animaux (renards, blaireaux) ne soit toujours pas interdit.

M. LESUEUR indique qu'il a recontacté le notaire chargé de la succession de M. JOLY dans le but de régulariser le dossier relatif au legs de livres à la commune.

M. BARON signale que des parents stationnent de manière intempestive devant l'école primaire pour déposer leurs enfants.

M. DUCROT souligne par courrier que :

- un rappel à la réglementation devra être effectué auprès des riverains qui sont tenus d'entretenir les haies de leurs propriétés dont l'empiètement sur la voie publique engendre des difficultés de circulation

- l'emploi de filet ou tout autre moyen empêchant de retrouver régulièrement des déchets le long de la rue du Pré du Roc lors de leur transport en déchetterie est vivement conseillé

- les actes de vandalisme ainsi que la disparition de panneaux de signalisation deviennent des phénomènes récurrents sur la commune.

M. le Maire suspend ensuite la séance à 20 H 25 afin d'inviter M. BRUET à exposer son point de vue sur différents sujets.

A l'issue de cette intervention, la séance est levée à 20 H 35.



- HORAIRES d'OUVERTURE des DECHETTERIES -

> TORTERON

lieu-dit PATINGES - ☎ : 02.48.74.54.31

- **Lundi** fermé
- **Mardi** 13 h 30 / 16 h 50
- **Mercredi** 08 h 30 / 11 h 50
- **Judi** 13 h 30 / 16 h 50
- **Vendredi** 08 h 30 / 11 h 50
- **Samedi** 13 h 30 / 16 h 50

> LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

rue Pierre Boucher - ☎ : 02.48.76.45.63

- fermé
- 08 h 30 / 11 h 50
- 13 h 30 / 16 h 50
- 08 h 30 / 11 h 50
- 13 h 30 / 16 h 50
- 08 h 30 / 11 h 50

- SMIRTOM St AMANDOIS : 02.48.60.66.89 -

COMMUNE DE CUFFY – CHER

- SUBVENTIONS -

	2020	2021
- Association « Musique Harmonie »	150,00	150,00
- Association « Protection Loire/Allier/Environs »	150,00	150,00
- APE (association des parents d'élèves)	150,00	150,00
- Club des Seniors de CUFFY	500,00	500,00
- Comité des Fêtes de CUFFY	1 000,00	1 000,00
- Tennis Club de CUFFY	600,00	600,00
- Gymnastique Volontaire de CUFFY	350,00	350,00
- La Gaule de CUFFY	500,00	500,00
- Société de Chasse de CUFFY	170,00	170,00
- Association « Q FICELES »	150,00	150,00
- Association de pétanque « LE COCHONNET »	300,00	300,00
- Association Sauvegarde Patrimoine CUFFY	150,00	150,00
- Association « FROGS COUNTRY DANCE DE CUFFY »	300,00	300,00
- Association « LA CLE DES CHANTS »	150,00	150,00
- Association « Aubeois de Terre et de Feux »	40,00	40,00
- Association locale ADMR	125,00	125,00
- Bibliothèque Centrale de Prêt du CHER	60,00	60,00
- Mutilés du Travail (FNATH)	25,00	25,00
- Refuge Beauregard	-----	100,00
- Amicale Sapeurs Pompiers de La Guerche	-----	300,00
- Coopérative scolaire de CUFFY (dont timbres)	610,00	610,00
- Voyages scolaires	-----	-----
- DIVERS	8 520,00	7 870,00
- Centre Communal d'Action Sociale de CUFFY	6 500,00	3 000,00
- Fête de Noël	3 500,00	3 000,00

COMMUNE DE CUFFY

annexe 2

TARIFS au 01/01/2022

	<u>2021</u>	<u>2022</u>
• <u>SALLE DES FETES DES FOURMIS</u>		
- Location habitant commune	1 jour 142,00	-----
	2 jours 205,00	-----
	3 jours 265,00	-----
- Location extérieur commune	1 jour 253,00	-----
	2 jours 339,00	-----
	3 jours 406,00	-----
- Vin d'honneur (1/2 journée)	commune 76,00	-----
	extérieur 128,00	-----
- Location association	commune <i>manifestations</i> 110,00	-----
	extérieur 1 jour 275,00	-----
	2 jours 393,00	-----
- Location commerçant	commune 346,00	-----
	extérieur 496,00	-----
- Caution	750,00	-----
- Forfait ménage (salle non propre)	150,00	-----
• <u>CENTRE SOCIOCULTUREL</u>		
- Location habitant commune	1 jour 289,00	292,00
	2 jours 370,00	374,00
	3 jours 432,00	436,00
- Location extérieur commune	1 jour 478,00	483,00
	2 jours 599,00	605,00
	3 jours 664,00	671,00
- Vin d'honneur (1/2 journée)	commune 153,00	155,00
	extérieur 248,00	250,00
- Location association	commune <i>rifles – 1 jour</i> 110,00	111,00
	<i>rifles – 2 jours</i> 205,00	207,00
	<i>rifles – 3 jours</i> 300,00	303,00
	<i>autres manifestations</i> 170,00	172,00
	extérieur <i>1 jour</i> 517,00	522,00
	<i>2 jours</i> 732,00	739,00
	<i>3 jours</i> 1 000,00	1 010,00
- Location commerçant	commune 603,00	609,00
	extérieur 778,00	786,00
- Caution	800,00	808,00
- Forfait ménage (salle non propre)	150,00	150,00
- Vaisselle manquante	- verre, tasse, soucoupe, couvert 1,50	1,50
	- assiette 2,00	2,00
	- broc 2,50	2,50
• <u>CIMETIERE</u>		
- Concession trentenaire (2 m2)	186,00	188,00
- Concession cinquantenaire (2 m2)	280,00	283,00
- Concession perpétuelle (2 m2)	582,00	588,00
- Creusement fosse	211,00	213,00
- Exhumation	150,00	151,00
• <u>COLUMBARIUM</u>		
- Concession trentenaire	407,00	411,00
- Concession cinquantenaire	582,00	588,00
- taxe d'ouverture pour dépôt d'urne	66,00	-----
• <u>CAVURNE</u>		
- Concession trentenaire (1 m2)	93,00	94,00
- Concession cinquantenaire (1 m2)	139,00	140,00
- Concession perpétuelle (1 m2)	346,00	349,00
• <u>JARDIN DU SOUVENIR</u>		
- Taxe de dispersion	66,00	-----
• <u>VACATION FUNERAIRE</u>		
	taux unitaire 25,00	-----
• <u>COUPE DE BOIS</u>		
	le stère 7,00	7,00
• <u>PARTICIPATION SCOLAIRE</u>		
Elèves d'APREMONT fréquentant l'école de CUFFY	185,00	187,00

EXTRAIT
DU REGISTRE DE L'ARRETE DU MAIRE DU 18 JUIN 2008
portant interdiction des feux sur le domaine public
et dans les propriétés privées

Le Maire de la commune de CUFFY (Cher),

ARRETE

- Article 1 :** Tout brûlage sur le domaine public est rigoureusement interdit.
- Article 2 :** Dans les propriétés privées, sont interdits les brûlages :
des produits des tontes de pelouses, gazons et autres (herbes...), les résidus des tailles de haies, arbres et arbustes n'excédant pas 1 cm de diamètre, les fleurs fanées, les feuilles d'arbres mortes ou non.
Ces produits devront être soit compostés, soit déposés à la déchetterie de Patinges, commune de Torteron.
- Article 3 :** A titre exceptionnel, les brûlages de branches et autres produits d'élagage pourront être effectués dans les propriétés privées le matin jusqu'à 12 h 00 tous les jours sauf les dimanches et jours fériés, du 1^{er} octobre au 30 avril, sauf arrêté préfectoral pour cause de sécheresse ou autre.
- Article 4 :** Les brûlages effectués en application de l'article 3 doivent se faire sous la surveillance d'une personne disposant d'une lance d'arrosage sous pression, afin d'éviter tous les risques d'incendie durant cette opération.
Chaque intervenant doit, en outre, veiller à ce que l'importance du foyer, les retombées incandescentes, les fumées, compte tenu de la direction du vent, de la distance par rapport aux habitations voisines, n'entraînent pas de nuisances pour le voisinage.
Le propriétaire du terrain sur lequel sont réalisés les brûlages susvisés est tenu pour responsable des désordres et de tous autres dommages auxquels ils peuvent donner lieu.
- Article 5 :** La réglementation précitée est applicable sur l'ensemble de la commune de Cuffy.
- Article 6 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LA GUERCHE- SUR-L'AUBOIS (Cher) chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire,

O. HURABIELLE



EXTRAIT
DU REGISTRE DE L'ARRETE DU MAIRE DU 1^{er} JUIN 2017
relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

Le Maire de la commune de CUFFY (Cher),

ARRETE

- Article 1 :** Sur le territoire de la commune de CUFFY, les occupants de locaux d'habitation et de propriétés privées devront :
- régler le volume sonore de leurs appareils producteurs de sons : radios, télévision, chaîne acoustique ..., de manière à ce qu'ils ne soient pas perceptibles dans les logements et locaux voisins,
- veiller à ce que les bruits de pas, de chutes d'objets, les déplacements de mobiliers sur les planchers ne puissent être perçus par les voisins, soit en installant des dispositifs isolants au point de contact des meubles, soit en faisant placer des revêtements isolants sur les sols,
- éviter autant que possible les cris, hurlements, éclats de voix bruyants,
- veiller à ce que le comportement et les jeux des adultes et des enfants ne soient pas une source de trouble de voisinage.
Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies, bancs de scie et autres instruments et outils particulièrement bruyants, ne peuvent être effectués que :
- les jours ouvrables : de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 19 H 30
- les samedis : de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 19 H 00
- les dimanches et jours fériés : de 10 H 00 à 12 H 00
- Article 2 :** Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Ils s'assureront notamment que pendant une absence temporaire ou prolongée de leur domicile, leurs animaux ne soient pas à l'origine d'une gêne pour le voisinage.
- Article 3 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LA GUERCHE- SUR-L'AUBOIS (Cher) chargé de l'exécution du présent arrêté.
- Article 4 :** Le présent arrêté annule et remplace celui en date du 18 juin 2008.

Le Maire,

O. HURABIELLE



La vie de la commune ...

RENTREE SCOLAIRE 2022

Les inscriptions auront lieu les :

MARDIS 26 avril et 03 mai 2022 de 08 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 16 h 30
à l'école maternelle

ou sur rendez-vous (*en cas d'indisponibilité*) auprès de la directrice Mme VOLTE au
02.48.80.41.93

Seront inscrits les enfants nés en 2019 et ceux nés avant 2019 non inscrits à l'école de
CUFFY

- se munir d'un certificat d'inscription (*à retirer en mairie*)
- puis se présenter à l'école les jours indiqués ci-dessus avec les livrets de famille et une photocopie des dates de vaccinations obligatoires (*en cas de séparation des parents, fournir la copie du jugement fixant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant ainsi que l'adresse des 2 parents*).



MARCHE D'ETE



Le marché estival de la halte nautique du GUÉTIN ouvrira ses portes :

→ **chaque vendredi du 03 juin au 02 septembre 2022.**

Les commerçants vous accueilleront **de 16 h 30 à 20 h 00.**

CONCOURS des MAISONS FLEURIES

Travaillons ensemble à embellir notre village ...

La commune de Cuffy poursuit ses engagements et se concentre sur un fleurissement plus qualitatif que quantitatif avec un arrosage maîtrisé, réfléchit à un aménagement agréable mais en respect de l'environnement.

Nous remercions à nouveau tous les participants au concours des maisons fleuries 2021 et nous espérons qu'ils continueront d'embellir notre commune pour l'année 2022.

Les personnes qui souhaiteraient s'inscrire peuvent s'adresser à la mairie **avant le 31 mai 2022.**

Les personnes qui ont concouru en 2021 sont inscrites d'office mais elles peuvent, si elles le souhaitent, signaler leur refus en mairie.



CONFLIT EN UKRAINE

Cet évènement majeur pour l'Europe engendre un déplacement de la population et des besoins importants pour les habitants sur place.

Certains d'entre vous nous ont interrogé sur l'accueil des réfugiés et sur les dons à effectuer.

L'accueil des réfugiés est encadré par la Préfecture. Une adresse mail dédiée a été mise en place :

pref-ukraine@cher.gouv.fr

L'Association des Maires du Cher préconise comme beaucoup d'associations d'aide de faire des dons financiers car les besoins sont très spécifiques : logistique (*lits de camp, sacs de couchage...*), hygiène (*gels et savons de corps, couches et lait maternisé...*) et secours (*matériel de suture, bandages élastiques, pansements, respirateur, défibrillateur...*).

Des associations se sont engagées pour l'aide aux Ukrainiens et aux réfugiés dans les pays limitrophes : La Croix Rouge, La Protection Civile, Le Secours Catholique, Le Secours Populaire.

En accueillant vos dons, ces associations sauront identifier et répondre aux besoins de tous ces habitants locaux ou déplacés.

Le Maire

COVID 19

Pour beaucoup d'entre vous, un soulagement est intervenu le 14 mars dernier avec la possibilité d'ôter le masque. Différentes associations ont pu reprendre leurs activités et organisent, ainsi, de nouveaux moments conviviaux.

Nos élèves ont pu retrouver une certaine liberté et par prudence, la 2^{ème} garderie mise en place depuis 1 an et demi afin de ne pas mélanger les élèves, sera maintenue jusqu'aux vacances de Pâques.

Des détecteurs de CO2 ont été installés dans toutes les classes et au réfectoire : en cas de déclenchement de l'alarme, l'aération devient nécessaire. Ce dispositif restera en place.

Je tiens à remercier tout notre personnel qui a su s'adapter et faire face à cette crise sanitaire.

Un grand merci également, à nos deux infirmières qui ont pratiqué de nombreux tests au centre socioculturel mis à disposition par la Mairie.

Cependant, certains chiffres montrent malheureusement que le Covid 19 circule toujours, à priori avec des conséquences moins graves. Il est donc toujours recommandé aux personnes vulnérables de prendre des précautions comme le port du masque.

Le Maire

VIDÉOPROTECTION



La Communauté de Communes des Portes du Berry a installé sur les 12 communes de son périmètre 54 caméras.

La Commune de CUFFY bénéficie de cette installation qui est à la disposition de la Gendarmerie pour, logiquement, élucider certains actes de délinquance.

Le Maire

Les associations communales ...

LA CLÉ DES CHANTS

RESPIRER DESSINER SA VIE, RESPIRER CHANTER SA VIE ...

Faire de son espace intérieur un lieu de bien-être, un lieu de création sans jugement, libre et fluide.

Une respiration pour détendre, défaire les nœuds musculaires, spontanéité du souffle vers une expression artistique sans tension, ni stress.



LA CLÉ des CHANTS vous propose 3 journées :

- Samedis 16 avril et 21 mai: Le corps, la voix

Mobilité corporelle à partir du souffle, trouver sa posture juste par le biais de l'écoute de son corps et de sa voix. Dire l'émotion refoulée, la chanter, la mettre en mouvement.

Nous aborderons ces techniques posturales allongées, assis et debout. Une tenue souple, un tapis, un pique-nique et de la bonne humeur dans la découverte !

60 € la journée (5 € d'adhésion incluse) - **Nul besoin de savoir chanter**

- Samedi 25 juin : Le corps, un dessin spontané

Travail sur la visualisation d'un corps ouvert au travers du souffle qui le traverse, souplesse et détente du muscle comme 1^{er} outil avant le crayon ou le pinceau, jet de dessin comme l'expression première de son corps en mouvement. Nous explorerons ensemble le décryptage de ses dessins premiers, une tenue souple ne craignant pas la peinture, un pique-nique et de la bonne humeur dans la découverte suffiront. Le matériel sera fourni. 100 € la journée (5 € d'adhésion incluse) - **Nul besoin de savoir dessiner**

Contact : pozdo@yahoo.fr / 06.88.75.86.10

LA GAULE DE CUFFY

Notre bourse-vente de collections de matériel de pêche ancien a connu son succès habituel malgré 1 an de non lieu, tout le monde était content de se retrouver.

La pêche à l'étang communal de la Réserve a ouvert le samedi 19 Mars et a connu une bonne fréquentation de pêcheurs.

Les beaux jours arrivent... et la pêche du carnassier ouvrira le 30 Avril.

La Fête de la Pêche aura lieu le **samedi 04 Juin** à l'étang communal (la Réserve) où un lâcher de truites sera effectué.



Salutations halieutiques

Le Président et son bureau

LE COCHONNET

Nous démarrons cette année 2022 avec des championnats, concours et diverses manifestations.

Le mois de Mars a été marqué par les 1^{ères} rencontres de championnat des Clubs Séniors et Vétérans.

Les mois d'Avril et Mai seront rythmés par les différents championnats départementaux, qualificatifs pour les Championnats de France.



Nous aurons le plaisir d'accueillir 13 Clubs du Cher le Jeudi 14 avril pour une journée de Championnat Départemental des Clubs Vétérans.

Notre Club est exempt le matin et rencontrera le Club de Plaimpied l'après-midi ; nous leurs souhaitons de belles parties.

Notre sponsor l'Hôtel-Restaurant La Grenouille proposera un menu unique aux joueurs souhaitant se restaurer pendant la pause.

Nous organisons un concours triplète mixte le **samedi 30 avril** à 14 h 30, limité à 64 équipes sur inscription à l'avance car nous ne disposons que de 32 terrains.

Nous espérons autant de succès et de convivialité que notre dernier concours du 11 septembre dernier.

Nos licenciés ont eu le plaisir de recevoir un gobelet plastique à l'effigie du Club, avec un cochonnet et une chiffonnette.

Ces verres nous ont été offerts par notre nouveau partenaire CMP SYSTEMES, entreprise situé à Pont Carreau. Nous le remercions vivement.

Ces gobelets plastiques réutilisables seront utilisés lors de nos manifestations diverses, à la place des gobelets cartons jetables traditionnels.

Nous vous rappelons que nos entraînements ont lieu le mardi et vendredi à partir de 15 h 00.

Prix de la licence : 38 euros

Renseignement : 06.23.78.39.46 (Michaël GUYOT, président du club)

COMITE DES FETES

Bonjour à tous, ce n'est pas sans une certaine tristesse que le Comité des Fêtes s'adresse à vous.

En effet, lors de l'assemblée générale du 14 janvier dernier, nous avons constaté l'absence des habitants de CUFFY. Comme nous l'avions signalé lors du bulletin municipal de décembre 2021, nous étions à la recherche de personnes motivées pour animer la commune. Ce n'est pas une énorme tâche à accomplir, il n'y a actuellement et quand tout va bien que 4 manifestations à l'année, à savoir : 4 week-end par an, le plus gros étant celui de la Saint-Maurice et la Brocante, cela vous laisse donc 48 week-end pour vous et votre famille. Sachez que nous sommes vraiment à la recherche de bénévoles car si personne ne nous rejoint, la fête de la Saint-Maurice ainsi que la Brocante sont très compromises.

Espérant avoir réveillé en vous une certaine prise de conscience que rien ne peut se faire sans qu'il n'y ait des personnes intéressées par la vie de la commune, le Comité des Fêtes espère avoir de nombreuses réponses positives, bien sûr, toutes les idées nouvelles sont les bienvenues.

Notez que notre première manifestation sera le rallye-vélo le 02 juillet.

Pour tout renseignement contactez Pascal au 07 88 58 47 67.

D'avance, merci !

le Comité des Fêtes



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Le Club vient d'organiser sa traditionnelle randonnée pédestre de printemps le 27 mars dernier.

Le circuit d'une douzaine de kilomètres autour de notre village et le ravitaillement ont bien été appréciés par les marcheurs.

Notre assemblée générale se tiendra le **13 juin** prochain à **19 h 30** au centre socioculturel.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06.86.76.52.07 ou 02.48.80.44.02

LE BUREAU

ASSOCIATION de SAUVEGARDE du PATRIMOINE HISTORIQUE de CUFFY et de son EGLISE

- LA NUIT DES ÉGLISES -

Samedi 02 juillet 2022 à 20 h 00 à l'église St Maurice

Concert gratuit intitulé « *L'heure Italienne* »



*De la baie de Naples où nous prendrons le funiculaire,
Des bois profonds pour retrouver la belle prière de Norma
Voyager avec les figurines de Puccini
La Bohème, Butterfly, Manon Lescaut ou encore la Tosca
Pour se retrouver de nouveaux au pays du soleil
Avec ses merveilleuses chansons Napolitaines
Un voyage plein de sensibilité, d'expressions et de couleurs.*

Caroline POZDEREC, soprano et Nicolas MARTIN VIZCAINO, pianiste



Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement :

contacter l'accueil de la mairie
ou le Centre du Service National de Tours/Antenne d'Orléans au 02.38.65.21.83

TENNIS DE CUFFY

Très belle reprise pour le tennis de Cuffy après 1 an ½ compliqué suite à la pandémie. Championnats et tournois annulés, entraînements non autorisés sur courts couverts... Mais tout est rentré dans l'ordre et nous sommes plus motivés que jamais à reprendre notre sport dans la joie et la compétition !

Nous comptons 41 licenciés à ce jour (14 enfants, 16 femmes et 11 hommes). Belle progression des licences féminines avec 3 groupes d'entraînements dont 2 pour les débutantes. Il y a aussi 3 groupes pour les enfants et 1 groupe pour les hommes.

Les entraînements sont dispensés par notre BE, Arnaud EIDEN sur les courts de Cuffy lorsque le temps le permet ou sur les terrains couverts de l'USON et Beffes en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Pour cette nouvelle saison, nous avons inscrit plusieurs équipes dans divers championnats du Cher (automne, hiver, mixtes et bientôt les championnats de printemps en avril/mai).

Suivra, notre tournoi interne homologué entre juin et juillet avant de reprendre notre tournoi externe à compter de 2023.

Côté travaux, nous avons changé le WC "à la turc" en WC traditionnel, remplacé les radiateurs et nous démoissons régulièrement nos terrains car ceux-ci commencent à manquer cruellement de peinture (avec l'excès d'humidité, la mousse se régale !). Pour rappel, les nouveaux terrains ont vu le jour en mai 2010 et déjà des dégradations apparaissent.

Nous ne désespérons pas d'obtenir le soutien de la municipalité très prochainement pour leur redonner un coup de neuf, avec tous nos remerciements à l'avance.

Côté manifestations, notre traditionnelle "journée du club" devrait avoir lieu le 14 juillet et nos rifles sont à ce jour prévues les **24 et 25 septembre** et les **26 et 27 novembre 2022**.

Si vous souhaitez rejoindre notre association, vous pouvez nous joindre au **06.59.77.22.43** ou **06.85.20.74.45**.

JOURNEE CLUB 2021





Association Parents d'Elèves CUFFY

Notre Carnaval a fait son retour pour la plus grande joie des enfants ! Cette année, ils ont pu montrer leur créativité sur le thème du sport.

Merci à Denis Houard pour son spectacle de Pipeau le lutin « Quatre saisons en forêt » qui a ravi les enfants.



Nous avons proposé cette année une tombola de Pâques avec des lots gourmands à gagner. Merci à nos créateurs chocolatiers et pâtisseries M. Chrétien (La-Guerche-sur-l'Aubois), M. Cagnat (Nevers) et Mme Piperaud (Cuffy) pour leurs magnifiques et délicieuses réalisations.

Nos prochains rendez-vous



Autre nouveauté cette année, samedi 7 mai, nous organisons une après-midi jeux de société coopératifs animée par Christelle Harrault, éducatrice spécialisée en ludopédagogie.

Une matinée nettoyage du Bec d'Allier sera organisée le 14 mai.

Nous envisageons de réaliser très prochainement une vente de boîtes à pansements décorées au nom de l'APE.

L'APE recrute !

A la prochaine rentrée de septembre, nous allons manquer de parents pour assurer la continuité de nos actions.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous gardons toujours en objectif de contribuer aux projets de l'école et à la vie de la commune, mais tout cela dans la convivialité et la bonne humeur !



apedecuffy



apedecuffy@gmail.com



06.24.30.78.95



Association des Producteurs et Artisans du Bec d'Allier

Si vous utilisez Internet, vous pouvez passer commande sur notre marché de produits locaux chaque semaine !

Comment faire ?

Vous faites vos choix sur notre site internet, et nos producteurs et artisans vous préparent soigneusement vos commandes que vous récupérez chaque vendredi auprès de ces mêmes producteurs et artisans, devant le bâtiment l'Escale de la Halte nautique.

Vous pouvez trouver vos produits locaux et de qualité en un seul lieu, facilement !

Quels produits sont disponibles ?

Des œufs	Du vin et de la bière	Des savons
Du pain	Du fromage de vache et de chèvre	Des bijoux
De la viande	Du miel	Et bien d'autres encore ... !
Des fruits et légumes		

Il ne s'agit pas d'un drive où l'on se contente de mettre des sacs dans votre coffre 😊 c'est un vrai moment d'échange !

Qui sont nos producteurs et artisans ?

Uniquement des locaux, de Cuffy même ou alentours, nous sommes à ce jour une quinzaine de producteurs et artisans adhérents :

- La fromagerie de la Grande Charnay
- La boulangerie l'épi doré
- La ferme des Rauches
- Le miel des Forges
- Le domaine de la Croix Blanche
- La fromagerie d'Entrois
- Les beaux savons
- Stéphanie Laboureau Création
- L'atelier de Mélanie
- Les Gâteaux de Célia
- EARL Aublanc
- Boucherie-charcuterie Bedu
- EARL du grand pré,
- L'atelier Gaïa nature...

Comment faire :

- 1 - Chaque samedi et jusqu'au mercredi soir, rdv sur notre site internet www.marchedecuffy.fr et faites vos courses de chez vous.
- 2 - Récupérez vos courses le vendredi, à la halte nautique, et payez vos achats (chèque, espèces ou carte bleue)
- 3- L'association reverse le montant de leurs ventes à chaque producteur et artisan, ainsi elle favorise leur développement et facilite la relation entre les habitants et les acteurs locaux.

NOUVEAU : Dans une démarche éco-responsable, nous récupérons les sacs et les boîtes d'œufs, pensez-y !

PARRAINAGE : Invitez vos proches à commander, vous bénéficierez d'une réduction sur votre prochaine commande

Une question ? Contactez-nous au 06.24.30.78.95

TROC' JARDIN

Une organisation du «Club Seniors» de Cuffy

Jardinières, jardiniers de Cuffy,

Vous vivez dans un environnement proche de la nature, et vous aimez gratter la terre, pour récolter vos légumes, ou pour embellir votre cadre de vie.

Quand la sève monte dans les veines des plantes et des arbres, que l'air se parfume de printemps, vous sortez vos outils, vos pots, vos graines, vous videz votre composteur, vous consultez nombre de sites dédiés à la permaculture ou à la taille ... Et comme les confinements vous ont permis de ranger vos apprentis et autres tés, vous disposez de nombre de choses dont vous pourriez vous séparer !

Nous vous proposons de mettre en commun votre art du jardin, en organisant, à la halte nautique du Guétin, un troc' jardin le samedi 7 mai entre 10 heures et 12 heures, nous échangerons (pas de vente) des pots, des plants, des outils, des magazines dédiés au jardin, des conseils (tous parfaitement gratuits).

Nous terminerons ce troc' jardin par un verre de l'amitié, partagé entre les participants.

Chacune et chacun peut s'inscrire et se préparer à apporter « dans une brouette, pourquoi pas ! » de quoi ravir celle ou celui qui en a besoin, des plants que d'autres auront raté, ou de rares graines de perlimpinpin...

Chaque participant devra remporter ce qu'il n'aura pas troqué.

L'inscription gratuite se fait auprès de :

Bernadette Jodeau 8 rue des écoles à Cuffy :

- Par téléphone : 02 48 80 42 08 / 06 86 85 87 04
- Par e-mail : jean-pierre.jodeau@wanadoo.fr

A vos petits et grands pots !



LES Q FICELÉS

Avec la levée de la plupart des contraintes sanitaires liées à la pandémie du COVID19, nous ne pouvons que nous réjouir d'un potentiel retour à une vie sociale débarrassée de ces contraintes. Les Q FICELES ont déjà anticipé cette évolution favorable à l'exercice de leur activité en participant en nombre important aux différentes randonnées organisées à la fin du premier trimestre 2022. En effet, depuis mars ça n'est pas moins d'une cinquantaine de marcheurs qui s'adonnent chaque semaine aux randonnées organisées par le Club.

La suppression des gestes barrières et le retour des beaux jours, ont ramené l'enthousiasme et la bonne humeur à nos marcheuses et marcheurs. Chaque randonnée se termine par un verre de l'amitié, agrémenté de pâtisseries « maison » préparées avec amour par les membres du club. Ces moments de convivialité très attendus redonnent du plaisir et du tonus à tout le monde.

Afin de bien commencer l'année, le club a fêté les 80 ans de son doyen LE 13 JANVIER dernier au restaurant le Karousel de l'hôtel Kyriad à Nevers. Les contraintes sanitaires étant encore fortes à cette période, seulement une trentaine d'adhérents a pu participer à ce moment fort en émotions. Le Pass vaccinal et les tests COVID exigés pour cette réunion n'ont pas entamé la bonne humeur de tous les participants ; après la distribution des cadeaux offerts par le club, ceux-ci ont partagé avec leur doyen le verre de l'amitié.

Le mercredi 19 janvier une randonnée de la galette des rois a été organisée sur la commune d'Imphy dans la Nièvre. A cette occasion, les galettes offertes par le club ont été accompagnées d'un petit vin pétillant qui a été fortement apprécié pour réchauffer les oreilles des participants, refroidies par une marche au grand air glacial du jour.

Pour poursuivre la reprise dans la bonne humeur, une randonnée du vin chaud a été assurée sur la commune de Fourchambault le mercredi 26 janvier. Là encore, les oreilles ont été réchauffées par une petite collation alcoolisée bienvenue (sans abus) car le temps était plutôt frisquet.

Le 20 mars s'est tenu le repas annuel du club, annulé durant les deux dernières saisons sportives 2020 et 2021. Les retrouvailles des 64 participants après cette longue période remplie de perturbations sociales, s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur au restaurant LA FONTAINE CAVALIER situé à côté de Nevers sur la commune d'URZY.

Pour le trimestre à venir plusieurs manifestations organisées par l'Association sont d'ores et déjà programmées :

- D'abord, le séjour annuel des randonneurs du club qui aura lieu du 10 au 13 mai prochains à Cayres, une petite commune proche du Puy en Velay en Haute-Loire. Marches à la journée, visites de la région et restaurants du terroir sont au programme. Une réunion préparatoire à cette sortie sera assurée à la salle des Fourmis de la commune de Cuffy le mardi 6 avril à partir de 18h.
- Ensuite la randonnée pédestre annuelle, ouverte au grand public, intitulée LA GRANDE VADROUILLE qui se tiendra sur les communes de CUFFY et d'APREMONT le dimanche 12 juin. Les quatre parcours balisés à cette occasion par les bénévoles du club partiront de la salle des Fourmis de la commune de Cuffy où les inscriptions des participants seront assurées de 7h à 10h le matin. L'affiche de cette manifestation est accessible à partir du lien situé sur la page d'accueil du site Internet du club.
- Enfin, trois randonnées à la journée sont programmées sur les mois d'avril et de juin.

Ci-joint le programme des randonnées pour le deuxième trimestre 2022 (également disponible sur le site Internet de l'association, dans la rubrique « agenda »).

Pour tout contact avec notre association, veuillez vous adresser à :

- M. Gilles ROUX - Président - tél . : 06.31.97.79.23
- MM. Daniel LOISEAU et François ZAJEWSKA Vice-Présidents
- Adresse mail : qficeles@gmail.com
- Site Internet : <http://qficeles.e-monsite.com>



anniversaire du Doyen du Club





randonnée du vin chaud



randonnée des jonquilles

- CALENDRIER des GRANDES RANDONNEES du 2^{ème} trimestre 2022 -

DATES	VILLES	LIEUX DE DEPART	RESPONSABLES	KM
06/04	SANCOINS	EGLISE	FRANÇOIS, CLAUDE, DIDIER	12
13/04	POISEUX	EGLISE	ANNE-MARIE, JEAN-LUC, GILLES	12
20/04	LA MACHINE (JOURNEE AVEC VISITE DE LA MINE)	ÉTANG GRAINETIER	ALAIN, BRUNO, JEAN-PAUL	10
27/04	CHAULGNES	SALLE DES FÊTES	ANNE-MARIE, JEAN-LUC, JEAN-PAUL	11
04/05	LES BOURDELINS	EGLISE	FRANÇOIS, DIDIER, CLAUDE	12
11/05	SEJOUR DE RANDONNEES ANNUEL			
18/05	CHEVENON	EGLISE	FONETTE, MONIQUE, ANNE-MARIE, JEAN-PAUL, BRUNO	13
25/05	LA CHAPELLE MONTLINARD	EGLISE	ISABELLE, GERARD, CLAUDE, DIDIER	12
01/06	BAYE (JOURNEE AVEC BALADE EN BATEAU AUX VOUTES DE LA COLLANCELLE)	PORT FLUVIAL	DANIEL, MARYSE	9
08/06	BALLERAY	EGLISE	ANNE-MARIE, FONETTE, MONIQUE, JEAN-PAUL	12
12/06	GRANDE VADROUILLE A CUFFY			
15/06	VIELMANAY	EGLISE	ISABELLE, GERARD	12
22/06	ÉTANG DE PIROT (JOURNEE A LA FORET DE TRONÇAY)	A DEFINIR	A DEFINIR	
29/06	CUFFY	EGLISE	ANNIE, MARYSE	11

A chaque « grande » randonnée est associée une « petite randonnée » de 6 à 7 km dont le départ est assuré au même endroit ; les encadrants de ces petites marches sont principalement Danièle, Catherine, Marie-Laure, Annie, Lucette, Stéphane, Alain et Gilles mais également, au besoin, une partie des animateurs cités dans le tableau ci-dessus.

22 certificats d'animatrices et d'animateurs de randonnées ont été délivrés pour la saison 2022 aux différents bénévoles du club qui assurent la reconnaissance préalable des marches hebdomadaires et leur conduite sur les beaux chemins de nos départements de la Nièvre et du Cher.

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU CONFLUENT DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER ET DE SES ENVIRONS



Ravivez le vivant !

Alors que la plupart d'entre nous semble préoccupée par l'après pétrole, deux catastrophes majeures avancent à grands pas : le changement climatique et la perte de biodiversité.

La nature décline à un rythme effroyable au niveau mondial, en France, mais aussi près de chez nous. Le secrétariat d'Etat à la Biodiversité lance sa troisième mouture de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB3). Les deux premières ont échoué, faute de moyens mais aussi par de nombreuses décisions gouvernementales en contradiction avec les objectifs et recommandations des stratégies précédentes. De l'aveu même du gouvernement, le budget de l'Etat 2022 contient dix milliards d'euros de dépenses qui causeront des dommages à l'environnement.

Pour la SNB3, l'origine humaine de la dégradation de la biodiversité est bien établie. Or l'espèce humaine est étroitement interdépendante avec le reste du vivant, ce qu'elle oublie bien souvent. Les principales causes en sont : l'artificialisation, la dégradation et le changement d'affectation des sols (ex : retournement de prairies, étalement urbain, zones industrielles et plateformes logistiques, infrastructures ...), la surexploitation des ressources naturelles (surpêche, intensification agricole et forestière, extractions ...), les pollutions sonores, lumineuses, électromagnétiques, et surtout chimiques (engrais azotés et phosphorés, pesticides, nanoparticules, résidus médicamenteux, déchets, plastiques ...), le dérèglement climatique ... Bref, notre mode de vie et de consommation.

En France, quelques éléments actuels : 32 % des espèces d'oiseaux nicheurs, 23 % des reptiles, des amphibiens, 14% des mammifères sont menacés de disparition, 76 % des habitats naturels, 59 % des espèces sauvages sont dans un état de conservation défavorable. A Cuffy, sur les 80 hectares du Bec d'Allier sous protocole de gestion du conservatoire des espaces naturels de la région Centre, malgré les actions menées, il n'y a pas d'amélioration.

Créer de nouvelles aires protégées, plébiscité par 95 % des Français, serait efficace si elles sont assez étendues et si en dehors la dégradation s'arrête, puisque la nature fonctionne en réseau par des continuités écologiques.

La SNB3 regrette que les collectivités locales ne se soient pas emparées de ce sujet qui fait partie de leurs obligations pourtant reprises dans les PLU, les SCOT, notamment : la protection des milieux naturels et des paysages, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol, du sous-sol, de la biodiversité, la création et la remise en état des continuités écologiques (trames vertes et bleues, gestion des milieux aquatiques ...).

Comment en est on arrivé là ? Industrialisation à marche forcée à tous les niveaux des territoires (extractivisme, productivisme, consumérisme outrancier) ? Ignorance du vivant ? L'observation et la description de notre environnement proche fait défaut. Est-ce parce que plusieurs générations n'ont pas reçu d'éducation à la nature ? A une époque la nature était le terrain de jeu des enfants, en toute liberté. Aujourd'hui ils restent sous surveillance dans des endroits clos. Une petite balade dans notre village permet de constater le nombre de mornes pelouses où tout est calibré, domestiqué. Que de géométrie dans les esprits.

Bon sang ! ré-ensauvagez, faites revivre des insectes, des oiseaux, des reptiles, des batraciens ... des plantes spontanées. Laissez-vous dominer par la nature. Mettez de la vie, ravivez le Vivant.

Pierre KALUZNY

- DES NOUVELLES DU BEC d'ALLIER -

Comme tous les ans, le comité de site du Bec d'Allier s'est réuni en décembre dernier pour faire un bilan de l'année écoulée.

Rappelons que le Bec d'Allier est un site au patrimoine naturel exceptionnel, classé au titre des paysages et reconnu notamment par l'Union européenne « site Natura 2000 » et le Département du Cher « espace naturel sensible ».

Le comité de site regroupe des représentants de l'État (propriétaire), de la commune, du Département, du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (gestionnaire) et des usagers.

Le bilan a porté principalement sur les modalités de gestion. En effet, pour maintenir les milieux naturels en bon état, avec leur flore et leur faune caractéristiques, il est nécessaire de mettre en place deux modes de gestion adaptés. Il s'agit d'une part d'un pâturage par un troupeau de moutons qui permet de maintenir les espaces herbacés et limite le retour des arbustes sur ces secteurs. Les périodes de pâturage sont déterminées de façon à ne pas impacter négativement la flore remarquable. En 2021, le troupeau est resté environ 90 jours sur le site : en mars-avril, en août-septembre et en décembre. D'autre part, pour compléter le pâturage, des travaux mécaniques sont effectués ponctuellement (dérouissage et bûcheronnage), pour retirer les arbres et les arbustes des secteurs qu'il convient de maintenir en prairie. Fin 2020, une entreprise avait broyé la végétation sur le secteur du sentier de découverte. Fin 2021, cette même entreprise est intervenue sur le secteur des anciennes gravières.

Trois relevés botaniques ont été réalisés en 2015, 2018 et 2021 afin de vérifier la pertinence des actions de gestion. Le nombre de relevés est encore trop faible pour être catégorique, mais les signes sont bons. Par exemple, il est satisfaisant de noter que l'armoïse champêtre, espèce végétale emblématique du site est en expansion.

En complément, les partenaires se mobilisent pour accueillir et sensibiliser le public, par exemple en organisant des animations. En 2022, on peut d'ores et déjà noter 3 rendez-vous organisés par le Conservatoire d'espaces naturels :

- le 13 avril de 14 h 30 à 17 h, « Tous au Bêêêêêc d'Allier »
- le 21 mai de 14 h 30 à 17 h, « Pourquoi le Bec d'Allier est un site remarquable et préservé ? »
- le 8 octobre de 14 h 30 à 17 h, Chantier nature : venez en aide à la plante la plus remarquable du Bec d'Allier

- Renseignements auprès du Conservatoire au 02.48.83.00.28 ou www.cen-centrevaldeloire.org -

Zoom sur...

Le troupeau que vous pouvez rencontrer sur le site du Bec d'Allier est un troupeau itinérant, qui se déplace sur plusieurs secteurs du site, mais également sur plusieurs sites au cours de la saison. De ce fait, la présence du troupeau et des clôtures n'est pas permanente. Lorsque le troupeau de moutons est présent, les comportements doivent être appropriés : n'effrayez pas les moutons, restez calmes, ne criez pas et ne franchissez pas les clôtures. De plus, la garde du troupeau est parfois effectuée par des chiens patous. Ils ont pour mission de le protéger contre les chiens errants, tous les prédateurs sauvages potentiels, mais aussi contre les sangliers qui abîment parfois les clôtures. Tenez vos chiens en laisse et éloignés du troupeau. Si les patous aboient, c'est que vous êtes trop près de troupeau, alors reculez. Lorsque le troupeau est présent, des panneaux sont posés pour vous prévenir et vous rappeler ces comportements adaptés.



Pâturage en mars (photo : Stéphane Lebraton)



Armoïse des sables (photo : Stéphane Lebraton)